

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 16 Novembre

LA RENTRÉE

Les vacances parlementaires sont terminées. On ne saurait, en vérité, s'écrier : « déjà ! » Faut-il dire : « enfin ! » et doit-on s'en réjouir ? Pour notre part, nous ne sommes pas de ceux qui estiment qu'il faille craindre le retour des Chambres ; nous voyons en elles les gardiennes, sinon impeccables, du moins absolument dévouées, des libertés publiques ; nous croyons leur action utile et leur contrôle nécessaire ; nous sommes, de ceux qui, toujours et de toutes leurs forces protesteront contre les tendances néfastes qui viseraient à nous ramener, sous une forme quelconque, au gouvernement personnel, à ses dangers et à ses hontes.

Sans Parlement il n'y a pas de libertés et sans libertés il n'y a pas de République. C'est donc, nous ne saurions trop le répéter, avec un patriotique espoir que nous saluons l'entrée en scène de la nouvelle Chambre.

Si nous souhaitons qu'elle évite les écueils où s'est trop souvent brisée la bonne volonté de ses devancières, nous avons garde de méconnaître les services importants que celles-ci ont rendus au pays et que l'on est beaucoup trop enclin à oublier.

A combien de points de vue, en effet, le Parlement, en ces dernières années, a-t-il fait œuvre profitable et féconde ! Enseignement populaire, travaux publics, réformes d'une haute importance dans notre législation civile, fiscale, économique, mise en défense du territoire, reconstitution de l'armée et de la marine — tout cela ce n'est pas rien comme on cherche trop souvent à le faire croire.

Ce qu'on a pu regretter — faut-il dire ce qu'on peut craindre encore — c'est que la majorité n'ait pas opposé une digue assez sérieuse aux entrepreneurs de tapage et de scandale. C'est de ce côté encore que pourrait être le danger ; espérons qu'à cet égard,

la Chambre, comme l'homme qui est averti, en vaudra deux.

Quant aux vacances elles-mêmes ni le gouvernement ni le pays n'ont eu à s'en plaindre.

Les élections législatives, quelle qu'ait pu être la vivacité de certaines luttes personnelles, se sont accomplies au milieu d'une tranquillité profonde, voire même sans incidents très notables.

La majorité républicaine qui a gagné de très nombreux sièges, jusque dans les départements considérés jusqu'à présent comme les plus rétrogrades, n'est pas seulement renforcée en nombre ; elle semble renfermer dans ses rangs des éléments nouveaux, fermement résolus à une marche en avant, prudente et sage.

La visite de l'escadre russe, les télégrammes échangés entre le Tzar et le Président de la République française, les procédés, d'un caractère à la fois si spontané et si délicat, dont Alexandre III a usé envers notre pays — tout cet ensemble de faits, en un mot, a produit, à la veille de la rentrée des Chambres, que nous eussions désiré voir associées d'une manière plus intime à ce grand événement, l'impression la plus profonde, la plus heureuse.

De toutes parts et dans toute la France, l'escadre russe a été saluée comme une « messagère de paix » et cette impression s'est à ce point généralisée en Europe, que les dispositions actuelles de la Triple Alliance paraissent s'en être ressenties et, tout au moins, actuellement, dans une certaine mesure, modifiées.

Ce n'est point cependant qu'à ce tableau des dernières vacances parlementaires, il n'y ait lieu de mettre quelques ombres, comme à tout tableau des choses humaines.

Les grèves du Pas-de-Calais ont une fois de plus témoigné du caractère aigu de ces questions sociales qui se dressent, redoutables problèmes, à l'horizon du xx^e siècle. Ces grèves elles-mêmes ont pris fin, mais les difficultés qui les ont provoquées n'ont pas

disait son interlocuteur, enrichir une femme aimée, mère d'un enfant à lui ! Car cette lettre signifiait cela.

— Non content de m'envoyer ces lignes, continua Mascaret, M. Mortimer ose ajouter une insulte. Il me propose d'acheter mon silence. Voyez la fin : cent mille francs ! Or, je suis obligé de m'embarquer demain pour les Etats-Unis : je retourne à la Nouvelle-Orléans. Ma première pensée, puisque je dois quitter Paris dans quelques heures, fut de m'en éloigner en ne révélant rien de ce que j'avais découvert. Au dernier moment, j'ai reculé. Je me suis demandé si j'avais bien le droit, en effet, de laisser une honnête famille dans l'erreur, jouée par une aventurière. A vous de décider de ce qu'il convient ?

— Vous voulez !...

— Je veux, Monsieur, que vous daigniez vous charger d'éclairer M. Kervigan ou de ne pas lui enlever son ignorance. Comme camarade, comme ami du frère aîné, vous savez mieux que moi ce qu'il y a de mieux à faire.

La démarche de celui qui disait être le neveu d'Antoine Morelet, semblait, en somme, dictée par un sentiment très honorable. Quel pouvait être l'intérêt de celui-ci à agir de semblable façon ? M. de Villestrac ne devait voir que l'action d'un galant homme, indigné qu'on eût osé lui offrir une somme d'argent pour obtenir son silence.

On lui laissait la lettre, on ne demandait rien en échange. Quelle preuve de plus voulait-il avoir du crime de Gertrude ?

— Monsieur, di-il à Mascaret, je comprends le sentiment qui vous a fait hésiter à accuser Mme

disparu et méritent de fixer d'une manière persistante l'attention du législateur.

Sans parler de la disparition du glorieux soldat mort il y a peu de temps et auquel la France, qui ne s'est souvenue que de ses brillants services militaires, a fait de si belles funérailles, la République, elle aussi, a éprouvé, pendant ces quatre derniers mois, quelques pertes douloureuses.

Elle a vu s'en aller des hommes qu'elle comptait au nombre de ses serviteurs les plus dévoués : Tirard, Margaine, Emile Lenoël, ces ouvriers de la première heure, et aussi, ne l'oublions pas, car c'est une perte sensible pour la démocratie républicaine, Emile Jamais, si soudainement, si prématurément enlevé ; il était parmi ces hommes jeunes, trop rares, que l'on a vus en trop petit nombre se signaler dans les dernières assemblées, par leur talent, leur éloquence, leur travail, leur dévouement aux grandes idées réformatrices et libérales qui sont et qui restent la base et la raison d'être de la République.

Ce sont ces hommes-là qui sont l'avenir de la France républicaine.

Puisse-t-il s'en trouver beaucoup dans la Chambre qui, élue le 20 août et le 3 septembre, arrive aujourd'hui à la vie !

J. QUERCITAIN.

LA DYNAMITE

Les anarchistes de l'école de Ravachol qui n'avaient pas fait parler d'eux depuis un certain temps, viennent de nouveau de jeter l'épouvante dans le public, par un de ces attentats horribles qui soulèvent l'indignation générale et prouvent, de la manière la plus évidente, que ces forcenés ont juré une haine à mort à la société actuelle.

Comme l'explosion de la rue des Bons-Enfants à Paris, celle qui vient d'avoir lieu au théâtre de Barcelone est à la fois un acte de vengeance et de propagande par le fait. Les misérables qui ont jeté des bombes Orsini dans les rangs des fauteuils d'orchestre

Kervigan auprès de son mari. Il est incapable d'une vilénie, je répondrai de son honneur sur le mien. Il a pu être duper, il n'a pas été compliqué. Vous allez quitter Paris, je ne vous demande qu'une chose : de vouloir bien garder le silence sur ce que vous avez découvert, le reste me regarde.

Mascaret salua et sortit. Il triomphait. Une accusation aurait pu échouer, lancée par lui, Mascaret, même avec les preuves formidables dont il avait su l'épouvanter. Ainsi portée par M. de Villestrac elle serait d'un effet terrible. Il n'avait plus qu'à attendre.

L'officier de marine éprouvait une certaine souffrance à révéler au commandant Kervigan ce qu'il croyait être la vérité. Cependant, il lui semblait que ce serait manquer au plus simple devoir de l'honnêteté que de se taire. C'était en quelque sorte se faire le complice de l'infamie. Heureusement M. Kervigan était alors en station au loin. Ne pouvant le voir, M. de Villestrac lui écrivait. Une telle dénonciation était bien moins pénible à faire par lettre que de vive voix. Il se résolut donc à écrire au commandant Kervigan ce qu'il venait d'apprendre.

Sa résolution était prise quand on lui annonça une nouvelle visite : celle du commandant en personne.

Comment se trouvait-il en France ? Par suite de quelle circonstance se trouvait-il à Paris et non à son bord ? Dès les premiers mots, M. de Villestrac vit que Jean était plus instruit qu'il ne le supposait.

— Tu es étonné de me voir, dit-il. J'ai demandé un congé et me voici. J'ai reçu une lettre de

du théâtre de Barcelone, ont voulu probablement accomplir la prédiction de l'anarchiste Pallas, qui, récemment condamné à mort pour avoir lancé une bombe sur le passage du général Martinez Campos, annonçait en allant au supplice que son trépas ne tarderait pas à être vengé.

Il en fut de même après la mort de Ravachol. L'explosion de la maison Véry eut, en effet, pour but de venger la mort du dynamiteur de la rue de Clichy. On voit par ces faits qu'il existe entre les anarchistes une étroite solidarité basée sur le cosmopolitisme.

L'anarchiste n'a pas de patrie ; il s'en vante volontiers et c'est pour cela qu'il conspire dans tous les pays et qu'il poursuit de sa haine aveugle ce qu'il appelle la « société bourgeoise », c'est-à-dire l'organisation sociale actuelle, un peu partout dans toutes les régions de la vieille Europe et même en Amérique ; l'anarchie est une sorte d'Internationale du crime et de la destruction par la dynamite.

Chez nous, les attentats qui ont été commis après ceux de Ravachol avaient surtout pour but de terroriser la police et la magistrature. Les anarchistes voulaient empêcher les juges et le jury de se montrer sévères à l'égard de ceux de leurs compagnons qui auraient la malechance de se faire pincer et d'être traduits devant les tribunaux.

Le crime de Barcelone a ceci de particulier qu'il revêt un caractère impersonnel. Ses auteurs ne visaient ni un individu, ni une classe déterminée ; ils ne se sont pas inquiétés de choisir leur victime ; ils ont, comme on dit, tiré dans le tas, frappé au hasard.

Ce qui est certain, c'est qu'ils ont cherché surtout à attendre les riches « le bourgeois repu, » et c'est pour cela qu'ils ont lancé leurs bombes dans les rangs des fauteuils d'orchestre ; ils ont voulu faire peur à « l'exploiteur du pauvre peuple. »

Ils y ont réussi. Il suffit pour s'en assurer de parcourir tous les journaux ; non seulement les journaux espagnols, mais ceux de tous les pays.

mon frère qui m'a stupéfié. Lis.

Cette lettre était celle que Pierre avait écrite, on se le rappelle, au milieu de ses doutes grandissants.

— Pierre est fou ! dit nettement le commandant Kervigan. Je crois me connaître assez en sentiments humains. Il est impossible que sa femme soit coupable. Je l'ai peu vue, mais sa figure n'est pas de celles qui mentent, ou alors ce serait à douter de toute vertu humaine. Tu as rencontré ma belle-sœur dans le monde, qu'en penses-tu.

— Je pense, répliqua froidement M. de Villestrac, que ton frère a été indignement trahi ! Il serait peut-être avant peu le jouet du mépris public, s'il ne chassait l'indigne créature qui a basement apporté la honte dans sa maison !

— Malheureux !...

— Eh ! suppose-tu donc que j'oserais parler ainsi si je n'avais pas appris de terribles choses ? Au moment où tu es arrivé à l'improviste, j'allais t'écrire pour te crier d'accourir. Ecoute et fais ton devoir.

M. de Villestrac s'était animé. Il raconta avec la fièvre d'un homme qui veut abrégier une situation affreusement pénible, tout ce que nous savons, c'est-à-dire : la lettre de la Nouvelle-Orléans, qui déclarait la vérité sur l'héritage, et ensuite la démarche que le propre neveu du testateur prétendu venait de faire auprès de lui. Il termina en exhibant la lettre écrasante que Mortimer avait écrite à Mascaret.

(A suivre).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 56

La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE DEUXIÈME

VII

L'ÉCLAT

— Voici. Dès que j'ai su ce que ce M. Mortimer se permettait de faire, je n'ai pas hésité. Je me suis rendu chez lui ; il ne me convient nullement que le nom d'un homme honorable, auquel je dois tout, serve à de pareilles vilénies. Voici la lettre que ce M. Mortimer m'a écrite :

« Vous avez mon secret, je pourrais perdre Mme Kervigan. Je consens à acheter votre silence. Je ne peux pas donner mon nom à mon enfant, mais du moins rien ne me fera résoudre à m'en éloigner... »

M. de Courrance, en écrivant ces lignes, ne s'était pas aperçu de la terrible amphibologie qu'elles présentaient. Ce billet, rédigé dans une langue incorrecte, pouvait avoir deux sens, selon qu'il plaisait de l'interpréter.

M. de Villestrac était un galant homme. Néanmoins, son esprit, déjà préparé au soupçon, admit tout. M. Mortimer avait voulu, comme le

Eh bien ! à notre avis, on a tort de prendre cette attitude alarmée, car elle ne saurait avoir d'autre conséquence que de faire plaisir aux anarchistes et en même temps de leur laisser croire qu'on les redoute.

Ils ne sont qu'une poignée et il suffirait que cette bande de scélérats se montrât prête à tout oser pour que, aussitôt, tous les honnêtes gens se missent à trembler pour leur vie. Il ne faut pas oublier que l'audace des coquins s'accroît de la poltronerie de ceux qu'ils menacent.

On objecte, il est vrai, que les anarchistes possèdent une organisation d'autant plus redoutable, qu'elle a échappé jusqu' alors à l'attention publique. C'est possible. Mais à qui la faute si cette organisation n'a pas encore été dévoilée, sinon à la police, non seulement en France et en Espagne, mais dans tous les pays de l'Europe ? Il est un fait certain, c'est que, en général, les policiers, chez toutes les nations, s'occupent plus de chercher noise aux honnêtes gens pour des niaiseries sans importance, que de surveiller les allées et venues des anarchistes et autres scélérats en révolte ouverte contre la société.

Les compagnons anarchistes peuvent dormir sur leurs deux oreilles, ce n'est pas la police politique qui songera à les inquiéter ; or, aujourd'hui, la politique prime tout, passe avant tout en Europe, où l'on se préoccupe plus de fabriquer des canons, des fusils à répétition et des cuirassés pour s'entretregorger, le cas échéant, que de surveiller les menées des anarchistes.

Aussi, ces derniers ont beau jeu.

Ce qui fait leur force, c'est qu'il existe entre eux un accord parfait pour la destruction et le crime et une solidarité à toute épreuve ; c'est qu'ils ont une logique dans les idées que l'on chercherait vainement chez nos gouvernants et chez nos policiers.

L'attentat de Barcelone en réveillant les terreurs assoupies depuis la destruction du restaurant Véry, va tirer pour un instant la police de sa quiétude, mais cette surexcitation ne sera pas de longue durée ; ce sera l'affaire de quelques jours, puis tout sera oublié et les affaires marcheront après comme avant.

Il en sera des explosions anarchistes comme il en est des incendies dans les théâtres. Sur le moment tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il faut prendre des mesures pour empêcher que le mal ne se renouvelle, mais tout se borne à cela.

Nous voulons espérer, cependant, que cette fois la police française va redoubler de vigilance dans sa surveillance des anarchistes et qu'elle n'attendra pas qu'une nouvelle explosion vienne la tirer de sa torpeur.

E. ROGÉ.

LE PARTI SOCIALISTE

JUGÉ PAR CLUSERET

(Suite et fin)

Passons à Karl Marx.

En 1865, j'avais, avec mon ami Pelletier, ex-député ouvrier de l'Arbresle en 1848, introduit l'internationale en Amérique. Oh ! pas celle de Bakouine ! Ce n'avait pas été sans peine. Il avait fallu vaincre les résistances, les attaches, les préjugés des différentes nationalités pour leur mode de groupement séculaire. Nous y étions parvenus. Tous les délégués représentant les nationalités étaient réunis autour du tapis vert pour signer les statuts. Il était dix heures et il ne manquait plus que la signature des Allemands quand un coup de sonnette retentit. C'était un télégramme de Karl Marx, qui interdisait aux Allemands de signer.

Et Karl Marx était un des fondateurs de l'Internationale ! Mais Pelletier et moi nous étions français et le juif allemand ne pouvait tolérer que des allemands fussent, même accidentellement, entraînés par des français. L'Internationale ne s'en fit pas moins. Pendant trois mois ils boudèrent, puis Karl Marx leur envoya l'ordre de signer. Il avait affirmé l'esprit sectaire et dominateur de l'Allemagne.

Venons aux ouvriers. Par force, j'ai été obligé de beaucoup voyager et j'ai observé le plus possible.

Aux Etats-Unis, en Turquie, en Italie, en Suisse, en Angleterre, partout enfin j'ai observé la même chose. Du moment qu'un ouvrier Allemand entre dans un atelier, il n'a de cesse que

lorsqu'il a fait partir les ouvriers d'autres nationalités et les a remplacés par des allemands.

Et tous les moyens les plus vils lui sont bons pour arriver à son but.

Voilà l'internationalisme allemand.

On peut dire avec certitude : Là où a passé l'Allemand, l'herbe ne pousse plus pour personne.

Et vraiment, c'est à se demander si on ne rêve pas quand on se trouve en présence d'être se disant sensés et qui vous prêchent l'internationalisme allemand.

Ce sont les pontifes socialistes de ce peuple peu intéressant qui déclarent avec toute l'emphase dont ils sont coutumiers : Socialistes-Internationalistes nous sommes, mais patriotes avant tout. On nous trouverait au premier rang de l'armée allemande, si jamais la France tentait de reprendre les provinces perdues.

A quoi leurs congénères de ce côté du Rhin leur répondent : Oh ! l'Alsace et la Lorraine, ça ne vaut pas un pioupiou de France.

C'est donc sur cette base que s'est faite l'entente cordiale entre Berlin et Paris. La convocation Vaillant-Guesde n'en est que la première expression.

Eh bien ! je vois là un danger pour la France.

Jetons maintenant un coup d'œil sur les apôtres français.

Vaillant a fait ses études en Allemagne. Il est Allemand *to the back bone*, jusqu'au moelleux. Il pense allemand, conçoit allemand, exécute allemand. De l'allemand il a la prolixité et la vénération du cheveu fendu en quatre.

Quand Liebknecht ou Bebel viennent en France, c'est chez Vaillant qu'ils descendent.

Guesde, c'est autre chose. Celui-là est un convaincu, un illuminé. Il a une mission. Je ne sais s'il a des voix, mais je sais qu'il veut avant tout être chef de parti.

Chaque jour il communit sous les espèces Marx, Singer, Liebknecht. C'est la sainte Trinité.

De même que les Jacobins, genre Delescluze, ne sortaient jamais sans avoir le bréviaire de 93 sous le bras, lui ne s'aventure pas sans son évangile selon saint Marx. Seulement, l'ayant dans la tête, il n'a pas besoin de le porter sous le bras.

Aucun sentiment de la réalité des choses. Le plancher des vaches lui est inconnu. Il vit dans la lune.

Est-il surprenant que de ce monde soient sortis les principes suivants :

1° Opposition à l'alliance russe. — Voyez leur organe.

2° Oubli de 1871. Alliance tacite avec l'Allemagne.

Tout ce monde est mû par une pensée unique, la domination universelle. Ici protestation générale des sections : Nous sommes les maîtres, c'est nous qui dictons notre volonté à Guesde. Il ne fait qu'exécuter nos ordres.

Pauvres simples ! C'est le secrétaire général qui dit, écrit et fait ce qu'il veut. Vous n'êtes pas de taille à avoir une volonté propre, vous avez celle que le secrétaire général vous fait avoir. Dans le Nord, c'est lui qui le dit et je le crois, il a discipliné ses électeurs comme un régiment.

C'est justement dans cette institution orthopédique que je refuse d'entrer. Trop vieux, pour que ça puisse me profiter. Et puis trop patriote et trop fier pour recevoir quoi que ce soit de Berlin ressemblant à une instruction ou à un ordre.

J'ai établi le caractère allemand, ses visées. J'ai dit Vaillant et Guesde. J'ai montré leurs rapports intimes avec les socialistes berlinois ; voilà pourquoi cette précipitation de leur part à nous convoquer, contre toute convenance, m'a paru suspecte. Je me suis abstenu et patriote avant tout, je crie : Garde à vous !

Je ne crois pas au danger immédiat, 26 députés dont 8, à ma connaissance personnelle, ont répondu à la convocation pour savoir et avec des sentiments tout autres que ceux de la soumission, ne constituent pas une majorité parlementaire bien redoutable et je crois qu'il suffit d'indiquer le péril pour le conjurer.

En ce qui me concerne personnellement, si cela peut intéresser quelqu'un, je suis absolument partisan de l'union socialiste. En étant le premier promoteur, je ne saurais lui être indifférent. Mais union et abdication font deux. Nous voulons bien nous côtoyer, mais nous n'épousons pas.

Indépendants nous restons. Français surtout. J'ai dépensé ma vie à défendre l'indépendance des autres, c'est bien le moins que sur mes vieux jours je puisse jouir de la mienne.

G. CLUSERET.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 14 novembre 1893

Présidence de M. P. Blanc, doyen d'âge. La séance est ouverte à deux heures. La Chambre est au grand complet. Grande anima-

tion. Vers 2 heures 20 la cloche du président retentit, silence absolu.

M. Pierre Blanc lit les textes législatifs et le décret présidentiel relatifs à l'ouverture de la session.

MM. Grandmaison, Bascou, Mirman, Bongère, Pierre Richard et Pierre de Rémusat les six plus jeunes membres de l'assemblée, prennent la place de secrétaires provisoires.

Le bureau provisoire est ainsi constitué Le cas de M. Pierre Alype, député de l'Inde est soumis à la Chambre. Il n'a pas été proclamé par la commission de recensement. La Chambre lui accorde la permission de siéger.

M. Pierre Blanc prononce alors une courte allocution : Il salue les députés en qui, dit-il, il voit l'incarnation de la troisième République triomphante et indestructible. Il parle ensuite des fêtes franco-russes. C'est l'alliance de ces deux pays qui s'est consommée.

Voici les résultats des scrutins pour l'élection du bureau provisoire : Election du président : Casimir Périer, 295, voix élu ; Henri Brisson 195.

Election des vice-présidents : 1^{er} tour MM. de Mahy, 361 voix, élu ; Lockroy, 224 ; Gerville-Réache, 138 ; Félix Faure, 65 ; Raynal, 19 ; Etienne, 17.

2^e tour : M. Lockroy, 224 suffrages, élu. M. Casimir Périer prend le fauteuil de la présidence et prononce quelques mots dans lesquels il annonce que la Chambre, dans la vérification des pouvoirs, doit agir avec impartialité.

Dès demain la Chambre commencera ce travail dans ses bureaux. Prochaine séance, jeudi, à 3 heures.

SÉNAT

Séance du 14 novembre 1893

Présidence de M. Challemel-Lacour.

La séance est ouverte à deux heures.

M. Challemel-Lacour prononce un discours où il parle longuement des fêtes franco-russes et où il fait longuement l'éloge des sénateurs décedés.

L'interpellation de M. de l'Angle-Beaumont au sujet des deux soldats du 55^e qui, ayant servi la messe, ont été punis sévèrement, est fixée au 24 novembre.

La Seine-et-Marne est désignée pour élire un successeur à M. Tirard.

Les projets de loi sur les caisses d'épargne, les sociétés coopératives et les habitations ouvrières sont mis à l'ordre du jour.

Prochaine séance, lundi.

INFORMATIONS

Les socialistes à la Chambre

M. Goblet, à propos du débat sur les grèves et sur l'amnistie, prononcera un discours qui sera un véritable programme.

Les députés socialistes, suivant le *Figaro*, sont résolus à faire auprès de M. Dupuy une démarche collective pour solliciter la réouverture de la bourse du travail.

M. Dupuy paraît peu disposé à souscrire à cette demande.

En cas de refus, les députés socialistes interpellent M. Dupuy.

Composition de la Chambre

Le *Journal* décompose ainsi la nouvelle Chambre :

50 socialistes, 150 radicaux, 260 opportunistes, 50 centre gauche, 20 ralliés, 50 droite pure.

Les anarchistes

Un fonctionnaire de la sûreté générale est parti pour l'Espagne.

Il est plus spécialement chargé de savoir quels sont les antécédents des anarchistes d'origine française, arrêtés dans la rafle de Barcelone.

Peut-être il y aura lieu à des demandes d'extradition par notre gouvernement.

M^{me} Paule Mink

Le tribunal correctionnel de Lille a condamné M^{me} Paule Mink à six jours de prison.

Attentat politique

Lundi soir, un nommé Leauthier, cordonnier, a frappé dans un restaurant, M. Georgewitch, ministre plénipotentiaire de Serbie, d'un coup de tranchet.

L'auteur de l'attentat s'est constitué prisonnier. L'état du blessé est assez grave.

On ignore les motifs de l'attentat.

Le restaurant où dînait le ministre serbe est situé rue des Petits-Champs.

Au Dahomey

Le *Temps* publie la dépêche suivante :

Kotonou, 12 novembre. La colonne du général Dodds se trouvait le 27 octobre à Zaganado se dirigeant sur Atchéribé, village situé à 50 kilomètres d'Abomey, où Behanzin avait établi sa résidence.

Nos troupes ont occupé Atchéribé le 7 novembre.

Le général Dodds a reçu des envoyés des divers centres situés à l'est, au nord et au sud d'Atchéribé.

Ces délégués sont venus présenter leurs salutations au général en l'assurant qu'ils étaient décidés à barrer la route à Behanzin.

Le roi du Dahomey se voyant perdu a donné l'ordre de laisser passer les colonnes françaises.

Les habitants de la région d'Agony et des territoires situés entre l'Ouémé et le Zou, son affluent de droite, se sont tous rasés la tête en signe de fidélité.

L'état sanitaire de la colonne est bon et le moral est excellent.

Les dépouilles du commandant Forax, tué à Dogba au premier combat de la campagne dahoméenne de 1892, ont été embarquées sur le paquebot *Ville-de-Macceo*.

La population civile et militaire a rendu le suprême hommage au vaillant officier.

La cérémonie a été très importante. Le croiseur *Second* est venu du Sénégal pour porter la station locale.

Tableaux d'avancement

Tous les commandants de corps d'armée sont arrivés à Paris pour commencer l'élaboration des tableaux d'avancement.

Les listes d'aptitude pour les généraux seront discutées du 17 au 23 novembre.

La presse départementale

ET LES FÊTES RUSSES

Les syndicats et associations de la presse départementale expriment le regret :

1° Que, dans les fêtes franco-russes organisées au nom de la presse française, la presse départementale n'ait pas été représentée dans la proportion à laquelle lui donnaient droit le nombre et l'importance de ses journaux ;

2° Que, malgré les démarches de ses bureaux, aucune invitation ne lui ait été adressée autrement qu'à ses présidents, pour le concert et pour le bal de l'Hôtel-de-Ville ;

3° Que, malgré les protestations de ses bureaux, elle n'ait obtenu, pour la soirée de gala à l'Opéra, que deux fauteuils d'orchestre et une troisième loge, quand tant de places ont été accordées à la presse parisienne, et, en outre, à des personnes qui n'ont aucune notoriété et ne rendent aucun service.

Ils remercient leurs bureaux des efforts qu'ils ont faits pour défendre les droits et les intérêts de la presse départementale.

Les assureurs de leur entier concours et les invitent à s'adresser aux syndicats et associations de la presse parisienne pour qu'à l'avenir les représentants de la presse départementale reçoivent à Paris l'accueil empressé qui est toujours fait à nos confrères de la capitale lors des fêtes organisées dans les départements.

L'Exposition Universelle de 1900

La commission préparatoire de l'Exposition Universelle de 1900, réunie mardi au ministère du commerce, après avoir entendu le rapport de M. Picard, commissaire général, exposant les résolutions proposées par la sous-commission et après l'échange de quelques observations, a définitivement arrêté et à l'unanimité, ces résolutions.

L'emplacement arrêté est le Champ-de-Mars.

L'explosion de Barcelone

Perpignan, 14 octobre.

La préfecture des Pyrénées-Orientales vient de prévenir le ministre de l'intérieur qu'un individu qu'on croit être un des auteurs de l'attentat de Barcelone a été arrêté au Boulou, canton de Céret, par le commissaire spécial du Perthus.

Celui-ci a opéré cette importante capture dans une auberge où était descendu un voyageur se disant déserteur espagnol.

L'inconnu, adroitement interrogé, a fini par avouer être anarchiste italien ; on l'a conduit alors à la préfecture de Perpignan sous bonne escorte où il a déclaré se nommer Antonio Rinaldi, né à Sienne (Italie) et être typographe, âgé de vingt-neuf ans.

Rinaldi, après avoir parcouru divers pays d'Europe, vint à Marseille, il y a onze mois, séjourna quelques semaines dans cette ville, puis se rendit à Barcelone ; il visita ensuite successivement diverses villes d'Espagne, notamment Malaga, Alicante, Tarragone, Madrid, puis revint à Barcelone, logeant tout le temps chez des compagnons anarchistes, membres comme lui de l'internationale.

Rinaldi parle très bien l'italien, l'espagnol, le français et couramment l'allemand et l'anglais. Il prétend être parti de Barcelonne le 4 novembre et être arrivé au Perthus et au Boulou le 7 novembre, jour de l'attentat du théâtre du Liceo ; or, le bulletin d'auberge, rempli de la main même de Rinaldi, constate que celui-ci n'est arrivé en France, venant d'Espagne, que le 8 novembre, c'est-à-dire le lendemain de l'attentat anarchiste de Barcelone.

Rinaldi a reconnu avoir été en rapport avec des anarchistes espagnols, et c'est, ajouta-t-il,

par crainte d'être inquiété à la suite de l'affaire Pallas qu'il a quitté l'Espagne.
L'anarchiste italien a été écroué à la maison d'arrêt de Perpignan.

Une nouvelle explosion

Barcelone, 15 novembre.

Hier soir, à Vilinuevay Geltru, petite ville manufacturière, située sur les bords de la Méditerranée, entre Barcelone et Tarragone, une bombe de dynamite, placée par les anarchistes contre la caserne de gendarmerie, a fait une violente explosion, causant des dégâts matériels très considérables.

Ce nouvel attentat par la dynamite a causé une panique énorme dans la contrée.
La police a fait six arrestations.

Les Espagnols au Maroc

L'audace des Kabyles est phénoménale. Cette nuit, à la faveur de l'obscurité, ils sont arrivés jusqu'au pied des forts et ont tiré dans l'intérieur par les meurtrières.

Une balle entrée de cette façon a grièvement blessé à la tête un officier.

Le général Maccias a fait alors allumer brutalement un grand réflecteur électrique qui avait été monté pendant la journée sur la tour de Cabras. L'arc inonda la plaine de ses faisceaux lumineux jusqu'aux douars Frajana, tandis que le croiseur *Vendito* projetait de son côté les rayons de ses puissants projecteurs dans la direction des douars Mezquita, dans les ravins et sur la plage.

On vit alors une nuée de tirailleurs ennemis qui s'avancèrent vers les remparts. Surpris par cette brusque lumière, les Kabyles commencèrent à prendre la fuite sous une grêle de balles et sous la canonnade combinée de l'escadre et des forts.

Aujourd'hui, les Kabyles rentrés dans leurs positions, répondent par intermittence au feu des batteries.

Les opérations actives ne commenceront sans doute qu'au moment où l'effectif du corps expéditionnaire sera au grand complet. Les troupes continuent à débarquer. Elles campent un peu partout en attendant la construction de nouveaux baraques dans le camp retranché.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Mouvement judiciaire

M. Espéret, avocat à Cahors, est nommé juge de paix à St-Gislas, (Loire-Inférieure).

Au Palais

M. Estrabaut, substitut du procureur de la République, est nommé en la même qualité à Bourges.

Lycée Gambetta

Les élèves du Lycée Gambetta, dont les noms suivent ont été reçus définitivement au baccalauréat :

Rhetorique : Fontanes, Lafage.
Philosophie : Garrigues.

Assises

Voici le rôle de la 4^e session des assises du Lot, qui s'ouvrira à Cahors lundi prochain, 20 novembre :

Lundi 20 novembre. — Affaire Justine Bastid. Infanticide.

Ministère public : M. du Mouceau, procureur de la République.

Défenseur : M. Lacaze, avocat.

Mardi 21 novembre. — Affaire Martin Trivier. Vol qualifié.

Ministère public : M. Fournié, substitut.

Défenseur : M. Martin.

Mercredi 22 novembre. — Affaire Alexis Ancelin et veuve Christophe.

Vols qualifiés et complicité.

Ministère public : M. du Mouceau.

Défenseurs : Pour Ancelin, M. Marqués.

Pour la veuve Christophe, M. Martin.

Jeudi 23 novembre. — Affaire Hébrad. Vol qualifié.

Défenseur : M. Billières.

Hygiène publique

La police a dressé procès-verbal contre 4 propriétaires de Labarre pour avoir conservé dans les cours de leurs maisons, des dépôts de fumiers dans des fosses non couvertes.

Boucherie coopérative

La réunion des actionnaires de la Boucherie coopérative et commerciale aura lieu dimanche, 19 du courant, à 2 heures du soir dans une des salles de l'hôtel de ville de Cahors.

Ordre du jour : Election du conseil d'administration.

Les conscrits

Mardi soir, à 4 h., les conscrits de la classe 1892 ont été conduits à la gare, musique en tête, pour être dirigés dans leurs garnisons respectives.

Mercredi soir est arrivé un détachement important de conscrits bordelais et charentais qui sont destinés au 7^e de ligne.

Accident

Un jeune garçon, d'une dizaine d'années a été renversé sur l'avenue de la Gare, par la voiture de l'hôtel du Lion-d'Or, au moment du passage des conscrits.

Le tambour-major du 7^e de ligne a relevé l'imprudent, qui était tombé sous les jambes des chevaux.

Ce garçon, qui s'était fait une légère blessure à la tête, d'où le sang jaillissait, a été soigné par les voisins et est rentré chez lui avec plus de peur que de mal.

Fausse pièces de 10 francs

La préfecture de police a été avisée par la Banque de France qu'un grand nombre de pièces de 10 francs fausses se trouvaient en ce moment dans la circulation.

Ces pièces à l'effigie de Napoléon III, sont fort bien imitées. Elles sont cependant reconnaissables au poids qui est très léger et à la tranche qui est très défectueuse.

Prison

Mme Schuler est nommée surveillante du quartier des femmes de la prison de Cahors, en remplacement de Mme Revel-Chapuis.

Figeac

M. Bergé, substitut du procureur de la République à Bourges, est nommé procureur à Figeac, en remplacement du regretté M. Moignard, décédé.

Les déclarations de locations

Pour faciliter les déclarations de locations verbales, outre les modèles déposés dans les mairies par l'enregistrement, le ministre des finances a décidé que les percepteurs en tournée ou en résidence fixe devront, à l'avenir, recevoir ces déclarations.

Moulinbessou

Ne laissons jamais des aiguilles à la disposition des enfants.

Ces jours-ci la petite Marthe Richasse qui était à l'école des filles, jouait avec une aiguille à coudre qu'elle avait à son tablier. On ne sait comment elle fit mais à un certain moment elle dit qu'elle avait l'aiguille plantée dans le creux de l'estomac. Les personnes présentes essayèrent de la lui arracher, mais ce fut en vain. On la conduisit alors chez le médecin, mais l'homme de l'art ne fut pas plus heureux, l'aiguille avait disparu.

Les parents de cette enfant sont dans la désolation, car on ne sait pas encore quelles seront les conséquences de cet accident.

Un bon fusil

Parmi les meilleures fabriques d'armes privées de Saint-Etienne nous pouvons vous citer au premier rang la maison de M. Berger, 10, rue Villebeuf.

Le ministre de la Guerre voulant confier à l'industrie privée l'exécution d'un fusil spécial à l'armement des gendarmes de Corse, s'est adressé à M. Berger. Un homme compétent qui a assisté aux expériences faites en 1888 avec ce fusil, me communique le rapport établi à cette époque par M. le Sous-Directeur de la Manufacture nationale de Saint-Etienne et un de ses camarades, capitaine-adjoint à la direction du même établissement, délégués à cet effet par le ministre de la Guerre.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici la conclusion de ce rapport : rien ne prouvera plus le mérite de l'armurier habile que nous recommandons à nos lecteurs et ne justifiera mieux l'éloge que chacun fait de ses inventions et de ses produits.

Les séances d'essais eurent lieu au Stand du Tir Stéphanois les 26 et 28 mai 1888, en présence du général commandant d'armes à Saint-Etienne, des deux officiers ci-dessus désignés et des plus habiles tireurs de la région. Voici un extrait du rapport précité.

« Les chiffres que l'on a pu recueillir dans les deux séances ont permis de constater que le fusil présenté était comparable au modèle de 1874, et que l'écart horizontal des points moyens était inférieur au nombre fixé dans le projet de marché de janvier 1888.

« De la déclaration de tireurs habiles qui ont manié le fusil et ont, dans des tirs d'adresse, brûlé environ 160 cartouches, il résulte que le spécimen de M. Berger est comparable, pour les portées de 50 à 200 mètres, aux meilleurs carabines françaises ou étrangères dont ils ont eu l'occasion de se servir. »

E. PLAUDY.

Tribunal correctionnel de Figeac

Audience du 11 novembre

Les frères Vialette, de Bédou, sont en procès. C'est en sortant de chez le notaire qu'ils se sont pris de querelle. Antoine, âgé de 45 ans, scieur de long à Bédou, comparait sous l'inculpation de coups et blessures sur la personne de Baptiste, son frère, 25 fr. d'amende (loi Bérenger).

— Alexandre Flaujac, 55 ans, propriétaire à Puyjourdes, ouverture d'un débit clandestin, 16 fr. d'amende.

— Lucien-Jean-Prospér Fraysse, 26 ans, maréchal ferrant à Puyjourdes, même délit 16 fr. d'amende.

— François Palaprat, 61 ans, propriétaire à Thémines, est inculpé de contravention à la police sur les chemins de fer, 25 fr. d'amende.

— Auguste-François Filhol, 45 ans; Blaise Filhol fils, 21 ans, et Léon Lafeuille, 48 ans,

tous les trois nés à Bagnac, demeurant à Saint-Jean-et-Saint-Félix, réunis ont porté des coups et fait des blessures au sieur Molaret, de la même commune.

Le tribunal condamne Filhol père à 50 fr. d'amende; Filhol fils, à six jours d'emprisonnement, et Lafeuille, à 50 fr. d'amende (loi Bérenger).

Le jour de la fête votive de Montredon, une rixe éclata, dans la soirée, entre les jeunes gens de la commune de Bouillac (Aveyron) et de Cuzac. A suite de l'information, six d'entre eux ont été cités à comparaître à l'audience de ce jour pour coups et blessures; ce sont :

1^o Baptiste-Hector David; 21 ans, forgeron à Cuzac; 2^o Eugène-Auguste Trébosc, 25 ans, cultivateur à Cuzac; 3^o Jean-Jacques Latapie, 21 ans, boulanger à Cuzac; 4^o Jean-Camille Dalmon, 29 ans, manoeuvre à Bouillac; 5^o Elie Devèze, 18 ans, manoeuvre à Bouillac; 6^o Henri Boutarie, 19 ans, mineur à Bouillac.

M^e Bécays, pour Trébosc et Latapie, a conclu de larges circonstances atténuantes et à la loi Bérenger.

Le tribunal condamne David, Trébosc et Latapie à 50 fr. d'amende (loi Bérenger).

Dalmon, Devèze et Boutarie, à deux jours d'emprisonnement et à 50 fr. d'amende chacun aussi avec le bénéfice de la loi Bérenger, mais quant à l'emprisonnement seulement.

Un soldat condamné à mort

Le conseil de guerre permanent de la 17^e région a jugé, mardi un soldat du 11^e de ligne, en garnison à Montauban, nommé Jules Grimont, accusé de refus d'obéissance, d'outrages et de voies de fait envers des supérieurs.

Puni de salle de police, ce soldat, qui avait eu la permission de sortir le 11 septembre dernier, refusa, à sa rentrée au quartier, à neuf heures du soir, de réintégrer cette salle.

En vain, le caporal Binet lui en intima l'ordre, Jules Grimont, qui était pris de boisson, dégaina et le menaça de son sabre-baïonnette. Désarmé par un autre caporal, il se réfugia dans la chambre d'un fourrier où le caporal Binet vint lui réitérer l'ordre de regagner la salle de police. Pour toute réponse, Grimont lui allongea un coup de poing au visage qui lui fendit la lèvre supérieure; puis, comme une lutte corps-à-corps s'était engagée entre eux et que deux autres gradés étaient accourus, Grimont interpellé par l'adjudant de semaine Ferrucci, le traita de : « sale Corse de petite France; » et d'« espèce d'o... »

Il fallut quatre hommes de garde pour venir à bout de ses violences.

Bien qu'il regrette aujourd'hui tout cela et qu'il accuse le caporal Binet de l'avoir provoqué, poussé à bout, le conseil de guerre, à l'unanimité l'a reconnu coupable et condamné à la peine de mort.

Originaire de Mulhouse, où il est né le 4 décembre 1869, Jules Grimont a subi, avant son entrée au service militaire, cinq condamnations pour coups et blessures, outrages et vol. Incorporé d'abord au 37^e de ligne, à Nancy, il déserta en 1891, mais était acquitté par le conseil de guerre de Châlons-sur-Marne, devant lequel il comparait. Un peu plus tard il était envoyé aux compagnies de discipline où il resta treize mois. Il était depuis peu de temps au 11^e de ligne à Montauban.

En 1872, le père de Jules Grimont, décédé aujourd'hui, opta pour la nationalité française pour lui et ses enfants mineurs.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Patrie

Patrie n'est pas le chef d'œuvre de Sardou. C'est du Sardou de la Porte-St-Martin. C'est une raison de plus pour que le parterre et les deuxièmes galeries applaudissent ce drame à tout rompre. Pour nous, nous n'avons guère envie d'en refaire le procès après les maîtres de la critique parisienne. Bornons-nous donc, et ce sera plus sage, à ne parler que de l'interprétation.

Et tout d'abord, un bon point pour la mise en scène; elle révèle un directeur consciencieux, un organisateur entendu. M. Guyot fait chaque jour sous ce rapport les plus grands progrès dans l'estime et dans la sympathie du public; il les mérite aussi comme acteur, et il a voulu le prouver dans le rôle du duc d'Albe, qu'il a tenu avec succès. Il serait trop long de passer en revue les nombreux interprètes de la pièce; disons seulement que l'ensemble de la représentation a été bon. Si le comte de Rysoor ne savait pas trop bien son rôle, si Dolores lui a parfois lancé l'anathème avec des accents qui sentaient un peu trop la querelle de ménage, il n'en est pas moins vrai que sous ses restrictions, nous ne pouvons qu'enregistrer le bon accueil fait aux acteurs par la majorité de la salle.

Nous sommes d'ailleurs d'autant plus porté à la bienveillance que M. Guyot vient de prendre une mesure que nous approuvons pleinement; désormais, lorsqu'il jouera un drame et une opérette le drame sera joué en dernier. Mardi prochain, pour appliquer ce principe, il nous donne, les *Mousquetaires au Couvent*, et la représentation sera terminée par le *Courrier de Lyon*. Les divers goûts seront donc satisfaits; aussi le public serait-il bien ingrat s'il ne se rendait pas aux soirées de M. Guyot. Que ceux qui bouderaient au *Courrier de Lyon* viennent au moins applaudir M^e Guyot ou M^{lle} Viannet dans les *Mousquetaires au Couvent*. M. HEYC.

Les personnes affaiblies ne trouveront jamais de meilleur reconstituant et fortifiant que le tapioca. En donnant la préférence au Tapioca Rils elles pourront faire des potages qui réjouiront les palais les plus délicats.

Prime à nos Abonnés



Les Armes de précision de la maison

Marius BERGER, fils
de St-Étienne

Seront vendues par notre intermédiaire, 100/0 au-dessous de leur valeur.

C'est une occasion dont nous engageons nos lecteurs à profiter, à cette époque de la chasse et bientôt des étrennes.

Envoi franco du Catalogue illustré.

On peut voir, dans nos bureaux, un type superbe de carabines de tir.

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADÉMIE DE TOULOUSE

LYCÉE GAMBETTA DE CAHORS

Le public est prévenu que, le Jeudi 14 Décembre 1893, il sera procédé, à deux heures de l'après-midi, dans une des salles du Lycée, à l'adjudication des fournitures ci-après pour l'année 1894 :

PAIN, VIANDE, VIN, ÉPICERIE, BOIS DE CHAUFFAGE, HOUILLE, LINGERIE, LIVRES, PAPETERIE.

Les personnes qui voudront concourir à cette adjudication, pourront prendre connaissance du cahier des charges, à l'Économat du Lycée, tous les jours (dimanches exceptés), de 9 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 4 heures du soir.

Les soumissions établies sur papier timbré de 0,60 centimes, devront être renfermées sous double enveloppe (la première portant le nom et la qualité du soumissionnaire, renfermée dans une seconde à l'adresse de M. le proviseur du Lycée) et déposées à l'Économat le mercredi 13 décembre, avant 4 heures du soir. Les échantillons devront être déposés à l'Économat avant le samedi 9 décembre à 4 heures du soir.

Des modèles de soumission sont tenus à la disposition des personnes qui désireront prendre part à l'adjudication.

Des marchés à l'amiable ou de gré à gré seront passés pour les *Œufs*, le *Blanchissage*, les *Casquettes* et la *Chaussure*. — Les personnes qui auraient l'intention de faire des offres de service sont invitées à prendre connaissance du cahier des charges et à faire connaître leurs prix et conditions avant le 10 Décembre.

Le Proviseur du Lycée,

L. H. SOUQUET.

Vu :

L'Inspecteur d'académie,
P. IZENIC.

L'anémie et le lymphatisme sont les deux plaies qui désolent tant de familles. Pour remédier à cet état, il suffit de faire usage chaque jour de la Tisane Dussolin. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon.

Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE

CRÉÉ EN 1884

PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES

avec gravures dans le texte.

Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminentes spécialistes.

PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. ROSS, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 8^e en librairie.

ABONNEMENTS : UN AN, 6 FR., UNION POSTALE, 8 FRANCS.

(Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime.)

BUREAUX : 5, Boulevard Montmartre, Paris (Téléphone).

On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

BULLETIN FINANCIER

Les honneurs de la journée ont été aujourd'hui pour le Crédit Foncier, ce grand établissement si longtemps délaissé est aujourd'hui très en vogue. Notre 3 0/0 est très recherché à 99.05. Le 4 1/2 0/0 cote 104.75. L'Extérieure Espagnole est toujours très lourde; cette expédition au Maroc peut durer encore longtemps, et la crise financière que l'Espagne traversait déjà ne va donc que s'accroître; cette valeur fait 61.20. Le Hongrois n'a pas de tendance à la hausse; il est à 91.50. Nous remarquons que les fonds russes sont toujours très bien tenus. Le Portugais s'échange à 20.25. La Banque de France est à 4067.50. Le Crédit Foncier se traite à 1030. Le Crédit Lyonnais avec beaucoup de fermeté est échangé à 775.50. Nos chemins de fer français sont toujours très bien tenus.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Bibliographie

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^{ie}
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements: 1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

LA POUPÉE MODÈLE

Journal des petites filles

PARIS: 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS: 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou à construire: Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du journal.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte
Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille
Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Écharpes pour maires et adjoints
EN VENTE: chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 Octobre 1893)

De Paris à Toulouse

	17	5	21	35	1125
	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} classe	DIRECT 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS
PARIS.....	départ. 3 ^h 10s.	9 ^h mat	7 ^h 50s.	11 soir	—
BRIVE.....	arrivée. 6 40	6 20	5 7	11 midi 32	7 ^h 5 soir
	départ. 6 50	6 40	5 14	1 10	8 3
SOULLAC.....	arrivée. 7 48	7 27	5 55	2 8	8 11
	départ. 7 53	7 30	5 58	2 14	8 18
CAZOUËS.....	arrivée. 8 2	—	—	2 21	8 21
	départ. 8 2	—	—	2 22	8 24
Lamothe-Fénélon.....	8 15	—	—	2 35	8 34
Nozac.....	8 25	—	—	2 45	8 44
GOURDON.....	8 39	8 »	6 26	3 »	8 58
Saint-Clair.....	8 49	—	—	3 10	9 8
Dégagnac.....	9 1	—	—	3 22	9 20
Thédirac-Peyrilles.....	9 12	—	—	3 33	9 31
Saint-Denis-Catus.....	9 23	—	—	3 45	9 43
Espère.....	9 32	—	—	3 54	9 52
CAHORS.....	arrivée. 9 43	8 41	7 7	4 5	10 3 soir
	départ. 9 58	8 47	7 12	4 20	7 30 mat.
Sept-Ponts.....	10 8	—	—	4 31	1131 7 42 mat.
Cieureac.....	10 22	—	—	4 47	8 »
Lalbenque.....	10 29	—	—	4 56	8 9
Caussade.....	11 2	9 31	7 54	5 31	8 45
MONTAUBAN..	arrivée. 11 37	9 58	8 20	6 11	9 28
	départ. 11 h. 49 midi 2	10 23	8 26	6 25	—
TOULOUSE.....	arrivée. midi 39 1 h 32	11 10s.	9 14 mat.	7 55 mat.	—

De Toulouse à Paris

	16	1140	26	1126	1136	40
	EXPRESS 1 ^{re} classe	OMNIBUS	EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
TOULOUSE.....	départ. 2 ^h 25	—	5 ^h 50	—	9 ^h 25	6 ^h mat
MONTAUBAN..	arrivée. 3 14	—	7 10	—	10 40	7 15
	départ. 3 24	4 15	7 30	—	10 50	7 30
Caussade.....	3 49	4 56	7 58	—	11 31	8 11
Lalbenque.....	—	5 38	—	—	11 31	8 11
Cieureac.....	—	5 46	—	—	11 31	8 11
Sept-Ponts.....	—	5 58	—	—	11 31	8 11
CAHORS.....	arrivée. 4 32	6 6	8 46	—	11 31	8 11
	départ. 4 38	6 30	8 54	—	11 31	8 11
Espère.....	—	6 45	—	6 15	—	9 30
Saint-Denis-Catus.....	—	6 59	—	6 28	—	9 44
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 14	—	6 43	—	9 57
Dégagnac.....	—	7 23	—	6 52	—	10 11
Saint-Clair.....	—	7 33	—	7 1	—	10 20
GOURDON.....	5 23	7 49	9 42	7 18	—	10 29
Nozac.....	—	7 58	—	7 27	—	10 43
Lamothe-Fénélon.....	—	8 7	—	7 37	—	10 52
CAZOUËS.....	arrivée. —	8 16	—	7 47	—	11 1
	départ. —	8 18	—	7 40	—	11 10
SOULLAC.....	arrivée. 5 47	8 25	10 6	7 57	—	11 12
	départ. 5 50	8 31	10 9	8 4	—	11 19
BRIVE.....	arrivée. 6 32	9 37s.	10 53	9 12	—	11 25
	départ. 7 »	—	11 3	—	—	11 27
PARIS.....	arrivée. 4 37 mat.	—	10 21 mat.	—	—	11 38 mat.

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 h 40	12 h 50	6 h 40
Mercuès.....	6 54	1 4	6 54
Arrêt Douille	6 58	1 4	6 58
Parnac.....	7 5	1 15	7 6
Luzech.....	7 14	1 22	7 14
Castelfranc.....	7 24	1 35	7 24
Arrêt Prayssac	7 27	»	7 27
Puy-l'Évêque.....	7 36	1 46	7 35
Duravel.....	7 43	1 54	7 42
Sotrac-Touzac	7 51	2 3	7 50
Fumel.....	8 »	2 13	7 59
LIBOS. — A.	8 6	2 49	8 3
BORDEAUX. —	3 51	8 11	4 31
PARIS. — Ar.	11 36	4 37	10 21

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	7 h 50s.	11 h	7 h 38
BORDEAUX. — »	»	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 29	8 30	9 10
Fumel.....	8 35	8 37	9 16
Sotrac-Touzac	8 45	8 49	9 28
Duravel.....	8 52	8 58	9 33
Puy-l'Évêque.....	8 59	4 7	9 40
Arrêt Prayssac	9 6	»	9 47
Castelfranc.....	9 11	4 23	9 53
Luzech.....	9 22	4 36	10 3
Parnac.....	9 34	4 45	10 11
Arrêt Douille	9 36	»	10 16
Mercuès.....	9 41	4 57	10 21
CAHORS. — A.	9 53	5 15	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 h 45	1 h 20	5 h 23
Cabessut, halte	7 54	1 33	5 32
Arcambal.....	8 4	1 49	5 42
Vers.....	8 12	1 58	5 50
Saint-Géry.....	8 20	2 6	5 57
Conduché.....	8 32	2 19	6 9
St-Cirq, halte	8 38	2 26	6 15
St-Martin-Lab.	8 48	2 36	6 24
Calvignac, hal.	8 55	2 44	6 31
Cajarc.....	9 8	2 57	6 44
Montbrun, hal.	9 18	3 8	6 54
Toirac.....	9 27	3 18	7 3
Lamadolène.....	9 40	3 31	7 15
CAPDENAC. A.	9 52	3 44	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	[Omnibus]	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 47	11 h 40 s	5 h 23
Lamadolène.....	7 59	11 22	5 35
Toirac.....	8 10	11 34	5 46
Montbrun, hal.	8 18	11 43	5 54
Cajarc.....	8 30	11 55	6 5
Calvignac, hal.	8 40	12 6	6 15
St-Martin-Lab.	8 49	12 14	6 25
St-Cirq, halte.	8 57	12 23	6 33
Conduché.....	9 3	12 30	6 39
Saint-Géry.....	9 18	12 45	6 53
Vers.....	9 23	12 51	6 58
Arcambal.....	9 31	1 0	7 6
Cabessut, halte.	9 41	1 11	7 16
CAHORS. — A.	9 49	1 19	7 24

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé
Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints
Vitrerie en
Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres
Marbre Rue du Lycée, n° 40, CAHORS Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

A céder

pour cause de maladie un fonds de commerce de grains.

S'adresser à Madame veuve SOUBRIÉ, rue St-James, n° 3, à Cahors.

GUERISON

Certaines et Radicales Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, ACHÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
PLAQUES ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR, Médecin Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Le propriétaire-gérant: LAYTOU.